



MINGENRE - Introduction

✂ Cours similaires

Horaires variés mais contenu similaires entre les deux cours ci-dessous. 1 cours parmi

✂ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Julie Hermesse	PR [q2] [30h] [5 Crédits] 	X	X
✂ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire Séverine Lagneaux	PR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINGENRE - Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > [Bachelier en sciences informatiques](#) [*prog-2024-sinf1ba*]
- > [Bachelier en sciences chimiques](#) [*prog-2024-chim1ba*]
- > [Bachelier en sciences physiques \[Réforme 2024-25\]](#) [*prog-2024-phys1ba*]
- > [Bachelier en sciences mathématiques](#) [*prog-2024-math1ba*]
- > [Bachelier en histoire \[Réforme 2024\]](#) [*prog-2024-hist1ba*]
- > [Bachelier en langues et lettres anciennes, orientation orientales](#) [*prog-2024-hori1ba*]
- > [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes \[Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes\]](#)

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre .

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : [Cécile Delannay](#)

Déléguée à l'information : [Frédérique Rotsaert](#), tel. 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB : <http://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site WEB : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html>